



FICHE METIER

Découvrir le métier d'électricien-électricienne

Remarque : ce métier relève du secteur de l'industrie et non du secteur de la construction.

L'électricien - L'éélectricienne est le-la spécialiste de l'électricité dans le bâtiment. Il-Elle réalise, rénove, répare et entretien les installations électriques (fils, câbles, appareils, commandes...) servant à l'éclairage, au chauffage électrique et à l'alimentation en énergie es divers appareils électriques (électroménager, audio-vidéo, bureautique...).

Il-Elle peut soit réaliser une installation dans un bâtiment neuf, soit rénover ou remplacer l'installation d'un bâtiment existant.

Il-Elle donne des informations et des conseils sur les appareils électriques : performances, consommation, mode d'emploi, mesures de sécurité...

Défi environnemental

Les usages de l'électricité dans un bâtiment s'accroissent d'année en année, cela génère une augmentation de la consommation d'électricité et ainsi de la facture. Cependant, pour fournir une unité d'énergie sur le réseau, une centrale électrique doit consommer 2,5 unités, il y a donc une perte d'énergie de 1,5 unités par unité réellement utilisée. Les centrales thermiques ou nucléaires ont donc un impact important sur l'homme et l'environnement : émission de gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement climatique ou production de déchets radioactifs. Une part de l'électricité mise sur le réseau est produite grâce à des sources d'énergie renouvelables : le vent via les éoliennes, le soleil via les panneaux photovoltaïques, l'eau via les centrales hydrauliques. Même si elle augmente progressivement, cette part reste faible à l'heure actuelle. Ainsi, les économies d'énergie dans le bâtiment sont devenues prioritaires. Il faut choisir des appareils performants consommant peu d'électricité et les utiliser de manière adéquate en fonction de besoins réels. L'électricien-L'éélectricienne peut donner des conseils dans ce sens.

Sécurité et bien-être

Lorsqu'une installation est mise hors service via l'interrupteur général, il n'y a aucun risque d'électrocution. L'électricien - L'éélectricienne peut donc travailler en toute sécurité. Si l'installation est mise en service pour effectuer des essais et des contrôles, il-elle doit alors prendre les précautions d'usage : utiliser des outils et instruments munis d'isolants, mettre des gants isolants... Il-Elle doit respecter les normes en

vigueur pour la réalisation des travaux. Celles-ci portent sur la protection des personnes et de l'installation électrique ainsi que sur le confort d'usage et de gestion : mise à la terre, fusibles, différentiels, section minimale des fils...